

Postes vacants au sein des comités de protection des personnes (CPP) d'Ile-de-France
26 12 2023

PREMIER COLLEGE	
Personnes ayant une qualification et une expérience approfondie en matière de recherche impliquant la personne humaine dont au moins quatre médecins et deux personnes qualifiées en raison de leur compétence en matière de biostatistique ou d'épidémiologie (au moins huit)	CPP 2 : 1 poste CPP 5 : 1 poste CPP 6 : 1 poste CPP 8 : 2 postes CPP 10 : 2 postes CPP 11 : 3 postes
Médecins spécialistes de médecine générale (au moins deux)	CPP 3 : 1 poste CPP 4 : 1 poste CPP 7 : 1 poste CPP 8 : 1 poste
Pharmaciens hospitaliers (au moins deux)	CPP 1 : 1 poste CPP 2 : 1 poste CPP 5 : 1 poste
Auxiliaires médicaux (au moins deux)	CPP 1 : 1 poste CPP 2 : 1 poste CPP 3 : 1 poste CPP 4 : 1 poste CPP 8 : 1 poste CPP 11 : 1 poste
DEUXIEME COLLEGE	
Personnes qualifiées en raison de leur compétence à l'égard des questions d'éthiques (au moins deux)	CPP 2 : 1 poste CPP 5 : 1 poste CPP 6 : 1 poste CPP 11 : 1 poste
Personnes qualifiées en raison de leur compétence en sciences humaines et sociales ou de leur expérience dans le domaine de l'action sociale (au moins quatre)	CPP 1 : 3 postes CPP 2 : 1 poste CPP 3 : 1 poste CPP 4 : 1 poste CPP 5 : 3 postes CPP 6 : 3 postes CPP 7 : 3 postes CPP 8 : 2 postes CPP 10 : 2 postes CPP 11 : 1 poste
Personnes qualifiées compétence en raison de leur compétence en matière juridique (au moins quatre)	CPP 2 : 2 postes CPP 3 : 1 poste CPP 5 : 1 poste CPP 7 : 2 postes CPP 8 : 2 postes CPP 10 : 3 postes CPP 11 : 1 poste
Représentant des associations agréées de malades ou d'usagers (au moins six)	CPP 1 : 3 postes CPP 2 : 3 postes CPP 3 : 4 postes CPP 4 : 3 postes CPP 5 : 3 postes CPP 6 : 2 postes CPP 7 : 1 postes CPP 8 : 4 postes CPP 10 : 4 postes CPP 11 : 4 postes

Liste actualisée au 26 12 2023. Cette liste ne tient pas compte des éventuelles candidatures en cours
 Retrouver la procédure de sélection sur le site de l'ARS Ile-de-France:

Politique régionale > Démocratie sanitaire > Droits des usagers / réclamations > Comités de protection
 des personnes (CPP)

Plus d'information à ARS-IDF-CPP@ars.sante.fr